



Extrait du registre des délibérations
du bureau syndical
Séance du 6 mai 2022
Délibération n° B2022-15

Programmes ACTEE

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 8
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votants : 8

Le six mai deux mille vingt deux, à dix heures, le Bureau du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le 29 avril 2022 s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

- Collège Quimper Fouesnant
 - Hervé HERRY
 - Thomas FEREC
- Collège Quimperlé/Concarneau
 - Jacques RANNOU
 - Marie-José TOULLEC
- Collège Cap Sizun/Douarnenez
 - René SOUBEN
- Collège Crozon/Châteaulin
 - Xavier BOREL
- Collège Landerneau/Lesneven
 - Jean-Yves QUERE
- Collège des EPCI
 - Pascal KERBOUL
- **Services du SDEF** : Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique
- **Excusés** : Pierrot BELLEGUIC, François HAMON, Marie-Claire HENAFF, Stéphane LE DOARE.

Antoine COROLLEUR, concerné en sa qualité de Maire de Plourin, se retire de la salle.

Programmes ACTEE

Le Président rappelle au Bureau la délibération n°B2021-26 prise par le Bureau du 09 juillet 2021 portant choix de bâtiments à auditer dans le cadre du programme ACTEE 2 Sycomore porté par la FNCCR visant à accompagner les collectivités pour la mutation de leurs chaufferies fossiles ou systèmes de chauffage vétuste vers des solutions à énergie renouvelable.

Sur proposition du Président, Jacques MONFORT présente une liste complémentaire.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la liste complémentaire suivante à auditer :

Poullaouen	école
Concarneau	gymnase
Pouldreuzic	mairie
Kernouës	épicerie communale (réhabilitée)
Plourin	salle communale
Plogonnec	Mairie – La Poste

Pour extrait conforme au registre

Antoine COROLLEUR, Président du SDEF